

Approbation des capacités d'accueil des Licences professionnelles
Conseiller en Produits Dermo-cosmétiques (Dermo-Cos) et Viticulture
et Œnologie, Innovation et Mondialisation (VOIM) du département
des sciences pharmaceutiques de la Faculté de Santé

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 31 janvier 2023

Délibération 2023/01/CFVU – 13

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les capacités d'accueil des Licences professionnelles Conseiller en Produits Dermo-cosmétiques (Dermo-Cos) et Viticulture et Œnologie, Innovation et Mondialisation (VOIM) du département des sciences pharmaceutiques de la Faculté de Santé.

Toulouse, le 31 janvier 2023

Le Président


Jean-Marc BROTO



Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 27

Nombre de voix favorables : 27
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

CAPACITES D'ACCUEIL LICENCES PROFESSIONNELLES 2023-2024

Faculté de Santé - Département des sciences pharmaceutiques

Pour vote de la CFVU du 31 janvier 2023

Formations	Places proposées 2022	Places Proposées 2023
Conseiller en Produits Dermo-cosmétiques (DERMO-COS)		24
Viticulture et Œnologie, Innovation et Mondialisation (VOIM)		24